

BIEN AGIR EN PLAN D'EAU : LES MARES



2 L'ENTRETIEN DES MARES

Une mare est une petite étendue
d'eau dormante
(sans écoulement).

C'est un modèle réduit d'étang, **généralement sans système de contrôle du niveau d'eau**. La surface est très variable mais s'élève dans la plupart des cas à quelques dizaines de m². Sa **faible profondeur** (moins de 2m) permet à toute la hauteur d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur tout le fond.

Le plus souvent **creusée par l'Homme**, rarement naturelle, elle doit son existence à un substrat imperméable. Alimentée par les eaux de pluie, les eaux de ruissellement ou les nappes phréatiques, elle peut totalement s'assécher en été. On parle alors de mare temporaire.

INTÉRÊTS



ABREUVEMENT
DU BÉTAIL



CONSERVATION DE
LA BIODIVERSITÉ



DÉCOUVERTE
DE LA NATURE



DIVERSITÉ
DES HABITATS



ÉPURATION
DES EAUX



INTÉRÊT PAYSAGER



LUTTE CONTRE L'ÉROSION
ET LE RUISSÈLEMENT



LUTTE CONTRE
LES INCENDIES



PUITS DE
CARBONE



DÉGRADATIONS OBSERVÉES

- Comblement, remblaiement
- Modification des écoulements et des connexions entre mares
- Pollutions par les phytosanitaires et hydrocarbures
- Dépôts sauvages

L'ENTRETIEN DES MARES

Pour rester en bonne santé, les mares ont besoin d'une **surveillance régulière** et d'**interventions ponctuelles**.

Ce sont des milieux vivants et fragiles, il convient donc de respecter certaines règles de base :

- Intervenir de manière préventive plutôt que curative,
- Préférer des interventions douces et répétées à une intervention « lourde ».

QUAND ?

L'entretien régulier des mares se fait **entre septembre et janvier**, période la moins dérangeante pour la faune et la flore.

⚠ Afin de ne pas trop porter atteinte à la flore et à la faune de la mare, il faut :

- **Échelonner** l'intervention de curage sur plusieurs années (par exemple 1/3 de la surface de la mare chaque année pendant 3 ans).

ENTRETIEN DES BORDURES

L'envasement d'une mare est un phénomène naturel. Il s'agit en fait d'une accumulation de matières organiques en décomposition et de matières minérales. Ce sont, le plus souvent, des plantes ou parties de plantes mortes tombées dans l'eau (feuilles en général) qui se transforment petit à petit en vase. L'entretien des bordures permet de **ralentir l'envasement**.

PRÉCONISATIONS DE GESTION :

- Retirer les **végétaux morts** de la mare (branches coupées, feuilles...)
- Prévoir un **système de pompage** pour éviter le contact direct entre le bétail et la mare
- Installer une **clôture** limitant l'accès en cas d'abreuvement direct
- Tailler les arbres situés à proximité, pour favoriser l'**ensoleillement**
- Éclaircir les **plantes** trop envahissantes

CURAGE DE LA MARE

Quand la couche de vase devient trop épaisse, un curage s'avère nécessaire pour éviter le **comblement** puis l'**assèchement** de la mare (phénomène appelé « atterrissement »). À titre indicatif, pour une mare d'un mètre de profondeur un curage n'est généralement nécessaire que **tous les 10 à 20 ans**.

QUELLE QUANTITÉ DE VASE RETIRER ET SUR QUELLE HAUTEUR FAUT-IL CURER ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, il faut **connaître l'épaisseur de la couche de vase**. Cela peut se déterminer en **sondant la vase à l'aide d'un bâton**. Il conviendra ensuite d'**extraire la vase**, en prenant garde à ne pas percer la couche assurant l'étanchéité.

COMMENT PROCÉDER ?

Le curage peut se faire **manuellement** à l'aide d'une pelle. Il peut également être réalisé **de manière mécanisée**, plus coûteuse, moins douce, mais permettant de traiter plus rapidement des surfaces plus importantes.

⚠ Si votre mare est entièrement d'origine artificielle et qu'une bêche est disposée en son fond, attention aux coups de pelles !

QUE FAIRE DES BOUES RETIRÉES DE LA MARE ?

Les boues pourront séjourner quelques jours **sur les berges** de la mare. Cela présente deux avantages :

- En **évacuer l'eau**, ce qui allège les boues et facilite leur évacuation,
- Laisser la possibilité aux **graines, larves aquatiques et autres animaux de la mare** d'y retourner avec l'eau qui s'écoule des boues.

Après séchage, les boues peuvent être utilisées en **épandage agricole** (hors zone humide) ou comme engrais **sur un potager**.

DES ALGUES ?

Lorsque l'**équilibre biologique** d'une mare n'est pas encore atteint (trop jeune) ou perturbé (mauvaise qualité de l'eau, pollution accidentelle), certaines espèces peuvent **se développer de manière proliférante** (algues, lentilles d'eau, moustiques ou bactéries).

PRÉCONISATIONS DE GESTION :

- **Identifier les origines** du problème (souvent un apport de matière organique)
- **Éliminer la source** de l'enrichissement de la mare (détourner les eaux de ruissellement riches en éléments nutritifs, retirer les éléments en décomposition et les lentilles)
- **Curer** la mare
- Favoriser l'**implantation de plantes hélophytes** (roseaux, iris...)
- **Attendre le rétablissement** de l'équilibre.

⚠ Ne pas utiliser de produits chimiques car ils s'attaquent aux conséquences mais pas aux causes du déséquilibre, ils **polluent et perturbent** la mare et son environnement proche.